

# ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'AROPA DE FRANCHECOMTE

31 juillet 2020 à huis clos

## Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'AROPA de Franche-Comté Jeudi 21 mars 2019 - Amphithéâtre Espace 70 route de St Loup à VESOUL

Le 21 mars 2019, les adhérents de l'AROPA de FRANCHE COMTE, régulièrement convoqués par courrier par le Président se sont réunis à 10h en Assemblée générale ordinaire à l'amphithéâtre Espace 70 route de ST LOUP à VESOUL afin de délibérer sur les points prévus à l'ordre du jour. Le quorum étant largement atteint, 250 voix présentes ou représentées sur un total de 725 voix soit 34.48%, le Président Jean-François POISOT déclare ouverte la présente assemblée ordinaire et passe à l'ordre du jour.

### RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Je suis très heureux, au nom de mes collègues du Conseil d'administration, de vous accueillir ici, à VESOUL, ville surnommée la Nice de l'Est et qui a également été chantée par l'inoubliable Jacques Brel.

Je remercie, Mr Yves Krattinger, Président du Conseil Départemental de Haute-Saône qui a mis gracieusement à notre disposition cet amphithéâtre Espace 70.

Je remercie pour leur présence à nos travaux :

- Le secrétaire général de la Fnaropa, André DECOCK qui nous exposera en quelques mots les dossiers d'actualité portées par la fédération nationale,

- François GUYARD vice-président d'ARECA qui regroupe les anciens salariés du Crédit Agricole et avec qui nous avons des liens particuliers. Pour mémoire ARECA adhère à notre association en qualité de personne morale,

- Nos partenaires, si essentiels pour nos adhérents,

- Le Cafc, David Sypowksi et Christelle Cerutti représenteront le Crédit Agricole et vous présenteront nos innovations sur le thème du Bien vieillir à domicile et la protection.
- Mutualia, Maryline DUBUISSON
- CER Alain Daudé, Directeur CERFRANCE Alliance Comtoise (excusé)
- Groupama Grand-Est Jean Drouhard, Président de Fédération de Hte Saône
- La MSA de Franche-Comté représentée par sa responsable des ressources humaines
- Et Présence Verte avec Laurent CUENOT, directeur

J'excuse nos collègues et amis des AROPA voisines pris également par leur assemblée ou en voyage.

Bienvenue à vous, adhérents, qui par votre présence, témoignez de votre attachement à notre association. Le quorum étant atteint, je déclare ouverte notre 9<sup>ème</sup> assemblée générale ordinaire.

### I - Quelle a été l'activité de notre association en 2018 ?

#### A) Vie associative

- Notre conseil s'est réuni 5 fois, le bureau 1 fois. Nous tenons nos réunions au siège de l'ADAPEI rue de Dole à Besançon
  - L'assemblée générale 2018 s'est tenue à Besançon le 15 mars 2018.
  - Nous avons 2 commissions :
    - Développement managée par B Journet
    - Loisirs communication drivée par Joëlle Boillot- Blanchard pour la partie loisirs et pour la partie communication.
- Ces commissions sont réunies à plusieurs reprises. Les responsables de ces commissions vous présenteront leur bilan.

#### B) Participations à la FRAGE et à la FNAROPA

- La FRAGE. Nous avons participé à deux réunions de la FRAGE dont une organisée par nos soins à l'Hôtel de ville à Vesoul. Je vous rappelle que la FRAGE regroupe les AROPA des nouvelles régions administratives Grand-Est et Bourgogne-Franche-Comté. Elle négocie principalement les contrats avec Mutualia et Groupama et nous les suivons et négocions chaque année.
- La FNAROPA, votre serviteur a été élu administrateur national et participe donc au conseil d'administration (4/5 réunions de conseil /an ainsi qu'à l'Assemblée générale ; cette année ce sera le 4 avril). Notre association a assisté également à la réunion régionale Fnaropa à Longvic (cote d'or).

A la Fnaropa, nous faisons partie également de la sous-commission fiscalité représenté par notre trésorier André CHANET, Nous siégeons aussi à la commission « agrément-déontologie », notre représentant est Michel RUTY.

**AROPA FC - AG huis clos du 31 juillet 2020**

**Siège social : 1 rue de la Croix de Mission – 25660 SAONE -Mail : [aropa.fc@gmail.com](mailto:aropa.fc@gmail.com).**

**<https://www.fnaropa.fr/aropa-franche-comte-25-39-90-70> - Tél. : 07.87.71.21.65**



# ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'AROPA DE FRANCHECOMTE

31 juillet 2020 à huis clos

## C) sur le plan de l'activité de notre association

### • La poursuite de l'augmentation du nombre de nos adhérents.

A ce jour, 725 adhérents ont payé leurs cotisations en 2018. Cet accroissement provient des conditions offertes par les nombreux partenariats passés, mais surtout grâce à la mobilisation des membres de la commission développement ; sous la houlette de son manager Bernard JOURNET. Ce dernier vous exposera l'activité de la commission ainsi que la nouvelle mesure décidée par le Conseil qui vient de mettre en place la possibilité de parrainer de vos anciens collègues ou votre voisin si vous habitez une commune rurale et s'il a été salarié.

**INTERVENTION B JOURNET** qui présente l'activité de la commission 2018 et l'objectif de 1000 adhérents pour 2020.

### • Le développement du lien entre adhérents, de la convivialité

1. pour la partie Voyage –Convivialité (galette).

#### INTERVENTION JOELLE BOILLOT-BLANCHARD

- 2 Voyages :
  - 10 jours en Afrique du Sud = 30 participants.
  - 8 jours en CRETE du 7 au 14 mai 2018 = 7 couples participants au départ de Dole
- La Galette des rois :
  - 198 adhérents ont participé à cette sympathique réunion. (35 dans le Jura, 92 dans le Doubs et 71 en Haute-Saône).

2. pour la partie communication

Notre Webmaster, Michèle PIERRET, qui a une importante activité, souvent insoupçonnée mais primordiale puisque la vie de notre site web, la communication que nous vous adressons, les diaporamas dont celui que vous découvrez, sont le fruit de son travail !!

**INTERVENTION DE MICHELE PIERRET** sur son activité.

### • Les résultats financiers sont bons.

André CHANET, notre trésorier, vous présentera, en détail, dans quelques minutes, le compte de résultat de l'exercice ainsi que le bilan au 31/12/2018. Des résultats qui, pour la cinquième année consécutive offrent la possibilité au Conseil d'administration de décider de maintenir les cotisations 2020 à 29€ pour un adhérent individuel et à 19€ pour le conjoint.

### • Nos partenariats (*mettre un transparent avec les logos de nos partenaires*)

Il y a consolidation des partenariats existants et notamment avec :

Le CAFC avec qui nous allons signer une nouvelle convention. définissant de nouveaux avantages. Nous nous sommes attachés à bien définir les différents avantages et leurs applications afin d'éviter les difficultés de mises en place connues par certains d'entre vous lors de l'application de la précédente convention. Difficultés qui ont toujours trouvées une solution.

## II- Nos orientations à court ou moyen terme

1. **Urgence d'intégrer des nouveaux bénévoles** pour participer aux travaux des commissions ou des sous-commissions.
2. **Renouvellement du conseil d'administration**

Au début de nos travaux j'ai ouvert la 9ème Assemblée Générale. Nos statuts autorisent 3 mandats de 3 ans donc 9 ans maximum. Aussi les piliers fondateurs de l'Association arrivent au terme de leur mandat, ce qui explique que nous devons faire face à un nombre conséquent de départs d'administrateurs ces années ci.

**Attention, notre association ne peut vivre que si quelques uns prennent en charge son fonctionnement. Nous lançons donc un appel à candidatures. Venez nous rejoindre !**

3. Et ainsi, en ordre de marche, nous pourrions **répondre aux attentes de nos adhérents, défendre votre pouvoir d'achat en accroissant et développant les partenariats,**

4. Toujours d'actualité, **atteindre l'objectif de mille adhérents en 2020.**

L'intérêt : montrer tant sur le plan national (Fnaropa) que régional, la confiance des adhérents à notre mouvement. Ce sera notre force et nous pourrions mieux vous représenter, mieux vous défendre et avoir plus de poids auprès de nos partenaires.

5. **Renforcer notre communication externe** auprès des entreprises des organismes et vers nos adhérents potentiels via les médias (presse et radio).

6. **Avoir une bonne santé financière** de notre association sans augmenter la cotisation unitaire versée par nos adhérents.

# ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'AROPA DE FRANCHECOMTE

31 juillet 2020 à huis clos

*Enfin pour terminer mon rapport je dirais que nous devons avoir confiance dans notre possibilité de réussir.*

*Cette confiance s'adresse aussi à vous pour venir nous rejoindre comme bénévole mais aussi pour témoigner auprès de vos anciens collègues de l'intérêt qu'ils ont à venir grossir nos rangs et y trouver aussi convivialité, solidarité et plaisir.*

*Merci pour votre attention.*

**Je vais passer la parole à notre trésorier André CHANET**

**André CHANET, trésorier, présente :**

**1. Le compte de résultat de l'année civile 2018.**

Le total des **produits** est de 21093.20€. Il comprend les cotisations des adhérents pour 18845 € de cotisations individuelles, 892 € de cotisation personne morale, 730 € de subvention, 146.20 € de produits financiers et 510 € de dons relatifs aux frais de déplacement non remboursés aux administrateurs.

Le total des **charges** est de 18232.13 €. Il comprend principalement les frais d'administration générale 2429.96 €, les frais de déplacement pour 3525.29 €, les affranchissements pour 496,32 €, les fournitures pour 1665,13 €, la cotisation FNAROPA pour 3650 €, le chêne vert pour 2953 €, , 600€ de location de bureau, et 333.81 € de frais de déplacements non remboursés 510€ autres frais 2068.62€. Le bénéfice de l'exercice est de 2861.07 €.

**2. Le bilan au 31 décembre 2018**

Le total du bilan est de 20033.54 €. Les capitaux propres s'élèvent à 17784.34 €.

Nous ouvrirons la discussion avant de vous présenter les résolutions qui seront soumises à votre vote.

### III - Résolutions soumises au vote de l'assemblée générale ordinaire du 21 mars 2019

1<sup>ère</sup> Résolution : approbation des rapports

L'Assemblée générale ordinaire approuve les rapports du conseil d'administration et financier et donne quitus au conseil pour sa gestion 2018.

2<sup>ème</sup> Résolution : affectation du résultat de l'exercice

L'Assemblée générale ordinaire affecte le résultat bénéficiaire de l'exercice 2018 soit 2861,07€ à la réserve avec droit de reprise.

3<sup>ème</sup> Résolution : fixation des cotisations 2019

L'Assemblée générale ordinaire fixe la cotisation 2019 à 29€ pour l'adhérent individuel, 19€ pour le conjoint et 2€ par adhérent pour ARECA.

4<sup>ème</sup> Résolution : Renouvellement partiel du conseil d'administration.

L'assemblée générale renouvelle

- pour une période de 3 ans (jusqu'à l'Assemblée générale statuant sur les comptes 2021) le mandat d'administrateur de Michèle PIERRET et de Jean Francois POISOT
- pour une période d'un an (jusqu'à l'Assemblée générale statuant sur les comptes 2019) le mandat d'administrateur de Denis COUDRY et de Christian THOMAS
- L'Assemblée générale élit administrateur pour une période de trois ans (jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes 2021) Jean-Louis VANNET coopté en avril 2018.

L'assemblée générale prend aussi acte

- -de la cessation du mandat d'administrateur de Joëlle BLANCHARD, Antide JACQUET, Michel RUTY et Roland SIMONIN
- -élit Nadège LECUYER en remplacement de Roland SIMONIN jusqu'à l'AG statuant sur les comptes 2020.

### IV - Vote des résolutions à l'unanimité

Après le vote, et avant de clore cette Assemblée Générale ayant une pensée pour les adhérents qui nous ont quittés, nous présentons nos sincères condoléances à leur famille.

**Jean-François POISOT, Président, clôt l'assemblée générale ordinaire à 12h30.**

Le Président  
**Jean-François POISOT**

Le Secrétaire  
**Bibiane BARSOT**

L'Assesseur  
**Maryse VIROT**

L'Assesseur  
**Marc-GIRARDOT**

**AROPA FC - AG huis clos du 31 juillet 2020**

**Siège social : 1 rue de la Croix de Mission – 25660 SAONE -Mail : [aropa.fc@gmail.com](mailto:aropa.fc@gmail.com).**

**<https://www.fnaropa.fr/aropa-franche-comte-25-39-90-70> - Tél. : 07.87.71.21.65**

